



de Thervay

Thervay



Commune

Réunion du conseil municipal du 24 Février 2017

Séance ouverte à 20h30

Convocation : 20 février 2017

Présents : 11

Secrétaire de séance : Jean François PELOT

Absent excusé : 0

Absent non excusé : 0

Le compte rendu du 27 janvier 2017 a présenté des erreurs il sera approuvé lors du prochain conseil.

1.STEP : choix prêt court terme :

Lundi 20 février après midi, une réunion a été organisée entre le Maître d'œuvre et les entreprises titulaires des 3 lots. Cette réunion a permis de planifier un échéancier de paiement nécessaire pour la mise en place des emprunts.

Cédric WIDMER en charge de ces opérations bancaires explique que deux emprunts de 600 000 € chacun, seront contractés sur le projet de l'assainissement. Un emprunt à court terme de 3 ans pour couvrir l'avance de financement des travaux concernés par les subventions et la FCTVA (fonds de compensation de la TVA) et un emprunt à long terme sur 40 ans pour couvrir la part du reste à payer de la commune.

Après consultation des banques, il est proposé de valider l'offre de prêt à court terme de la caisse d'épargne au taux d'intérêt fixe de 0,81% (contre 0,89% en 2016) avec la possibilité de demander l'argent en trois fois sur 6 mois et de rembourser en anticipation sans frais.

Concernant le prêt à long terme, il est proposé d'attendre la prochaine réunion de conseil pour choisir l'offre bancaire.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser de contracter l'emprunt de 600 000 € sur 3 ans de la Caisse d'Epargne.

2.SIDEC : remplacement des lampes sur la D459 :

Madame le Maire explique que l'éclairage public de la route de Dijon présente plusieurs lampes défectueuses. La maintenance de ces lampes a été chiffrée à 2617,26 € TTC. Cette opération est subventionnée par le SIDEC ce qui ramène la dépense à 1308,63 € TTC

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser la dépense pour effectuer ces remplacements

3. SIDEC : lampadaire rue de la Pétrouillère :

La commune souhaite faire une extension du réseau d'éclairage public pour éclairer les dernières maisons de la rue de la Pétrouillère. En rapport avec les travaux d'enfouissement de la rue des Aigeottes et la rue de le Pétrouillère prévu en 2017, la commune souhaite réaliser cette extension en souterrain, le montant du devis est de 6 641,86€ TTC. Avec la subvention du SIDEC, ce montant est ramené à 4 981 € TTC.

Alain CHAMPONNOIS propose d'effectuer un nouveau devis pour la mise en place de cet éclairage en aérien. Cette proposition est validée par le conseil. Un nouveau devis va être demandé pour réaliser cette prestation en aérien et le sujet sera remis au prochain conseil.

4. Projet radars pédagogique :

Madame le Maire présente le projet de mise en place de deux radars pédagogiques sur la route de Dijon. Cette opération bénéficiera de subventions et présentera un coût de 2000 € pour l'ensemble de la réalisation.

Stéphane ECARNOT :

Pour la mise en place de panneaux pédagogique et malgré les subventions possibles pour ce dossier, je ne suis pas d'accord pour deux raisons :

Raison 1 : Je suis opposé à la mise en place de dispositif sans démarche globale, selon moi le problème principal c'est les deux courbes de la rue de la Creuse, notre action doit commencer par là avant toute chose. J'ai communiqué par mail un plan d'action localisant 5 zones concernant la sécurité routière de la commune à l'ensemble du conseil mercredi dernier (22 février) pour détailler mes propositions.

Raison 2 : Je ne crois pas en l'efficacité pédagogique de ce dispositif. Les gens qui roulent trop vite dans le village ne sont pas sensibles à des messages de pédagogie.

Enfin, je mets aussi un doute sur le calcul de cette dépense qui ne prend pas en compte les coûts de maintenance de ces deux dispositifs.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide par 6 voix pour et 5 contre de mettre en place ces deux radars pédagogiques sur la route de Dijon.

5. Questions diverses.

Budget : une réunion de la commission finances sera organisée le vendredi 24 mars.

Avec l'objectif de planifier les opérations de maintenance et d'évolution de l'actif immobilier de la commune, Madame de Maire décide de créer une commission bâtiment composé de :

- Marie-Hélène VERMOT-DESROCHES
- Marie-José MAURIN
- Christian CRETIN
- Cédric WIDMER
- Stéphane ECARNOT

Dans un premier temps, un état des lieux des bâtiments sera fait en interne. Dans un deuxième temps, une externalisation du chiffrage des opérations peut être réalisée pour la mise en place d'un programme globale sur les 10 prochaines années. La finalité sera d'intégrer les premières actions à entreprendre dans le budget 2018.

Comité des fêtes : Madame le Maire informe le conseil de la dernière assemblée générale. Le nouveau président est Mr Adrien MALECOT.

Les différentes manifestations prévues sont les suivantes :

- Chasse aux œufs le 15 avril 2017 à 15h
- Soirée déguisée le 22 avril 2017
- Sortie pédestre le 10 juin 2017
- Le 14 juillet se déroulera le 22 juillet 2017
- Vide grenier le 10 septembre 2017
- Soirée Beaujolais Nouveau le 18 novembre 2017

La prochaine réunion est fixée le 31 mars à 20H30.

Fin séance 23 H 55

Marie-Hélène
VERMOT-DESROCHES

